



LA COLLECTE DES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

GUIDE DU RESPONSABLE ASL EN MAGASIN

EcoLogic

ECOLOGIC : éco-organisme agréé

Ecologic est un éco organisme qui assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sports et loisirs et d'articles de bricolage et jardin thermiques, la collecte et le traitement de ces produits.

Ecologic développe des partenariats offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.

Le rôle des distributeurs dans la filière ASL

Les distributeurs ont les obligations :

- ✓ de proposer la collecte pour reprise des ASL de leurs clients (1 pour 1 et 1 pour 0*, à compter de janvier 2023)
- ✓ d'informer leurs clients de façon très visible
- ✓ de faire enlever leurs ASL selon la loi, c'est-à-dire seulement par
 - les Eco-organismes (comme Ecologic)
 - les acteurs de l'ESS ayant des activités de réemploi/réutilisation et référencés par Ecologic

En plus de répondre à vos obligations réglementaires, la reprise des ASL en magasin est une opportunité pour apporter de la visibilité à votre magasin, fidéliser votre clientèle et mettre en avant votre engagement en faveur de l'environnement.

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



* 1 pour 1

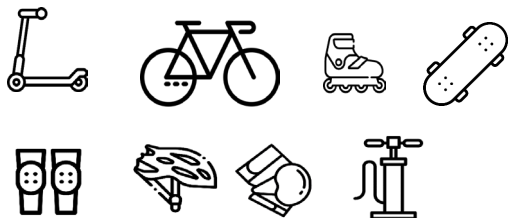
= reprise gratuite d'un article usagé pour l'achat d'un article neuf

1 pour 0

= reprise gratuite d'un article usagé sans obligation d'achat

ASL : Les matériels concernés (liste non exhaustive)

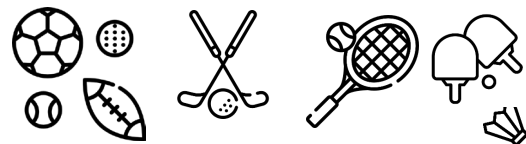
Cycle et mobilité, protections et accessoires



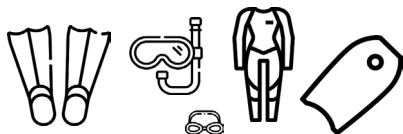
Loisirs extérieurs



Sports de balles et raquettes



Sports nautiques



Musculation, fitness... non électriques



Sports de montagne



MATÉRIELS NON CONCERNÉS

Les textiles et chaussures non exclusivement destinés au sport, ne sont pas des ASL

Les vélos et trottinettes électriques sont des DEEE et non des ASL, même si la batterie est retirée

Un parcours client lisible et facile d'accès

- ✓ Meubles installés dans le magasin.
Le lieu d'installation doit être visible et accessible aux clients
- ✓ Les ASL volumineux qui ne tiennent pas dans le meuble sont apportés à l'accueil du magasin ou en atelier (selon l'organisation choisie par le responsable)
- ✓ Signalétique mise en évidence pour éviter les erreurs de tri



↓ DÉPOSEZ ICI VOS ↓

**ARTICLES DE SPORT
ET DE LOISIRS**



QUE DEVIENNENT LES PRODUITS ?



VOS ÉQUIPEMENTS SONT CONTRÔLÉS & ÉCOLOGIQUES. ECOLOGIEZ VOS ÉQUIPEMENTS & SPORTS VALÉRIENNES WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

EcoLogic

Organisation en magasin

Responsable de magasin :

- ✓ Assure le bon fonctionnement de la reprise d'ASL
- ✓ Communique auprès des employé.es sur la mise en place de la reprise d'ASL

2 Responsables ASL :

- ✓ S'assurent de la qualité du tri (ex : pas de vêtement dans les caisses d'ASL...)
- ✓ S'assurent que la totalité du flux présent en magasin part dans la filière ASL
- ✓ Gèrent la zone de stockage
- ✓ Vident le meuble et stockent les ASL en réserve
- ✓ Demandent les enlèvements sur <http://operation.ecologic-extranet.com>

Employé.es du magasins (ventes, caisses, accueil, logistique):

- ✓ Informent les clients de la reprise des ASL
- ✓ Guident les clients vers les espaces de reprise (meuble, atelier, accueil...)

Le réemploi des ASL

Avant d'envoyer les ASL vers les filières de recyclage et de valorisation d'Ecologic, votre magasin peut privilégier le réemploi en confiant les ASL réemployables à un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire référencé par Ecologic.



Schéma opérationnel Magasin



Les consignes de tri et seuil d'enlèvement

Petits articles de sport



Stockés en contenant



80 cm x 60 cm
= 1 UM



80 cm x 120 cm
= 2 UM

Articles de sport volumineux

Hors vélo



Vélo



Prêts à l'enlèvement

Stockés au sol si l'article a des roues, s'il peut être collecté au diable ou au transpalette ou s'il peut être porté par un individu seul

3 ASL volumineux hors vélo =
1 Unité de Manutention (UM)

Sinon l'article doit être mis sur palette filmée

4 vélos = 1 Unité de Manutention (UM)

Conditions d'enlèvement

- ✓ Disposer d'au moins **8 UM (ou équivalent 400kg)** pour déclencher un enlèvement,
- ✓ Trier et conditionner séparément les petits ASL et les ASL volumineux
- ✓ Les équipements volumineux sont prêts à la collecte (au sol ou mis sur palette)
- ✓ Les équipements sont dénués d'emballage
- ✓ Les équipements sont stockés à quai ou au rez-de-chaussée, accessibles en transpalette et à moins de 50m de la zone de chargement

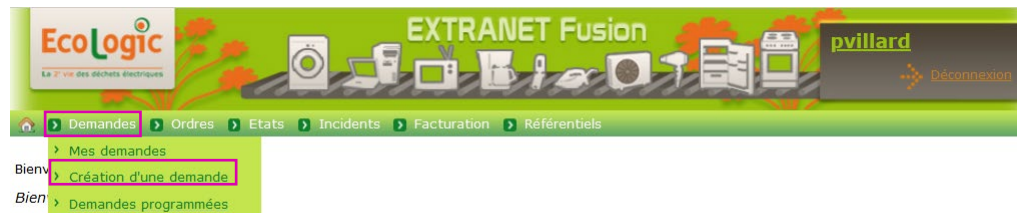
Demande d'enlèvement

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

Etape 1 :



Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic pilote-asl-abjth@ecologic-france.com

Demande d'enlèvement

1
Nature : sélectionner « Enlèvement »

Origine : saisir l'identifiant du magasin

2
Date souhaitée : Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur

Ma référence : champs facultatif, à remplir si besoin d'une référence

Commentaire : champs facultatif, indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone, contact sur place

3
Conditionnement : sélectionner le contenant utilisé ou « vrac » pour les articles au sol

Nombre : indiquer le nombre de contenant ou d'unité pour le vrac

4
Pour ajouter ou supprimer une ligne

Champs à laisser vide

Les documents de traçabilité

En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande

Le chauffeur vous remet un exemplaire du document signé

EcoLogic Bon de commande de collecte (ENL) Date: 18/07/2013

Type d'ordre : Unité
Numéro d'ordre : 18072013
Assurance : **TRANSASS** Numéro d'opération : 10-1
Transporteur : **TRANSASS** Date début opération prévue : 18/07/2013
Voies référencées : Date fin opération prévue :

Point de départ		Point d'arrivée	
Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal :		Code postal :	
Commune :		Commune :	
Téléphone :		Téléphone :	
Métier d'activité :		Métier d'activité :	

Flux	Qté	Type de traitement	Nombre de livraisons	Poids estimé (kg Triaxes)	Poids collecté (kg Triaxes)
SEU	230799 01	livraison		0,000	0,000
SEU	230799 01	livraison		0,000	0,000
SEU	230799 01	livraison	4	0,000	0,000
SEU	230799 01	livraison		0,000	0,000

Commentaires :

Poids brut prévisionnel : 0,0001
Poids brut réel : 0,0001

Transporteur/Collecteur	Point de départ	Point d'arrivée
Date de collecte :	Date de collecte sur le point de départ :	Date de réception sur le point d'arrivée :
Volet et signature :	Cachet et signature :	Cachet et signature :

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages
Ecologic SAS - 47 boulevard Vauban - 75006 Paris - France - Tél : 01 47 41 94 00

Les engagements contractuels

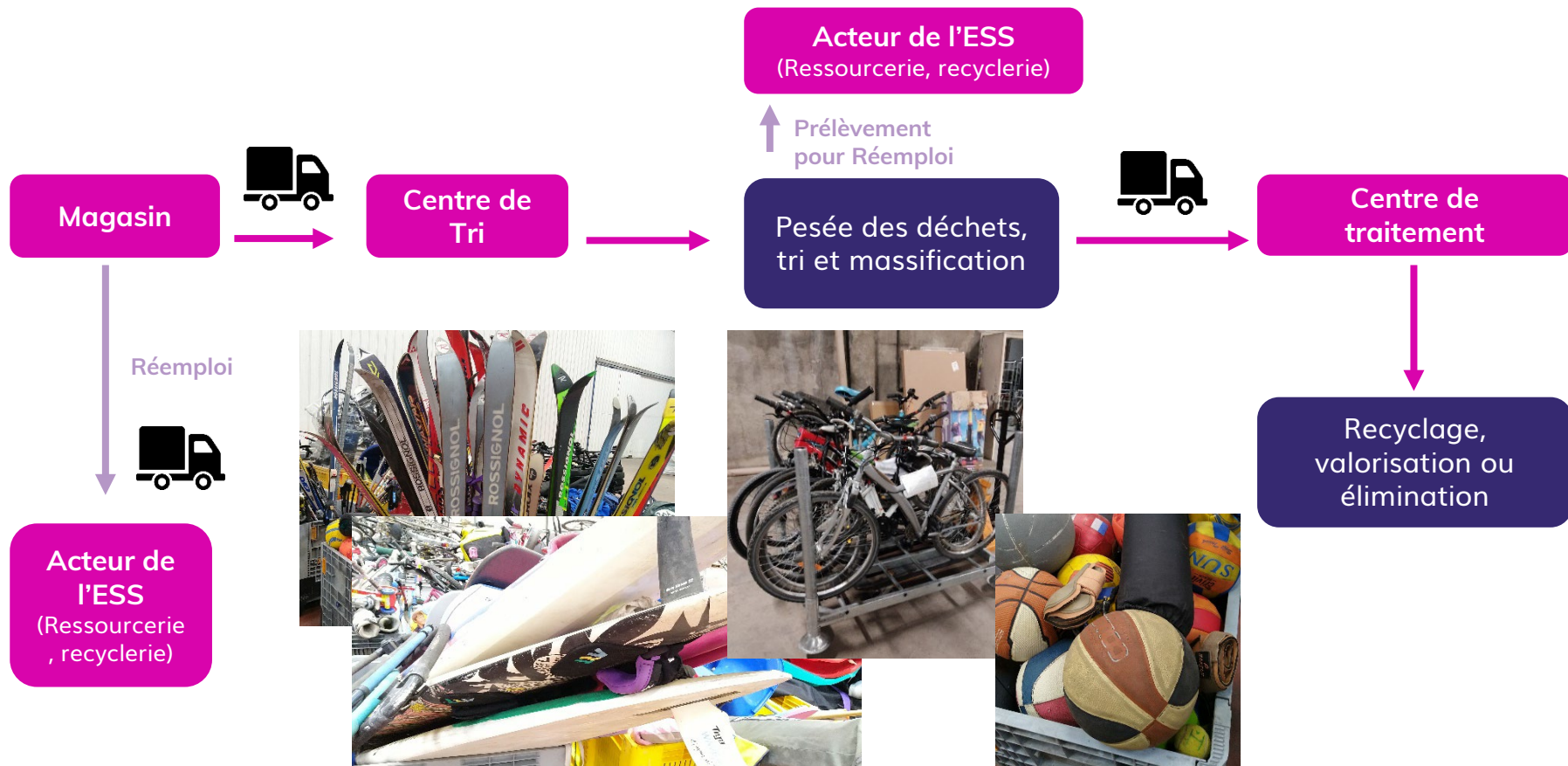
Pour le magasin

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (bon de commande)

Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 10 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les ASL sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Rendre compte des tonnages collectés

Que deviennent les déchets après la collecte ?



Vos contacts

Pour les **dysfonctionnements opérationnels ponctuels**
(retard de collecte, manque de contenant...)



pilote-asl-abjth@ecologic-france.com



01 30 57 79 27



Ticket incident sur l'**extranet fusion** :
<https://operation.ecologic-extranet.com>



15 avenue du centre

78280 Guyancourt

www.ecologic-france.com

